

SAISON 2018/2019**RELEVÉ DES DROITS FINANCIERS****Annule
et remplace**

<u>Désignation</u>	Tarif 2018/2019
<u>COTISATION DISTRICT :</u>	
<u>PAR CLUB</u>	
dont l'équipe évolue en championnat fédéral - ligue ou 1ère-2ème-3ème division	112,00 "
Autre (4ème-5ème division) Clubs de jeunes- Groupements de Jeunes-Féminines	105,00 "
Football Loisirs - Futsal	27,00 "
<u>PAR LICENCIE(E)</u>	
Contribution U16 aux séniors + Arbitres + Educateurs + Techniciens (masculin et féminin)	2,00 "
Contribution U6 aux U15 + dirigeants (masculin et féminin)	1,00 "
<u>ENGAGEMENTS :</u>	
<u>CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :</u>	
SENIORS D1	107,00 "
SENIORS D2	94,00 "
SENIORS D3	94,00 "
SENIORS D4	92,00 "
SENIORS D5	84,00 "
FUTSAL	32,00 "
FOOT à 11 - U17-U15	50,00 "
FOOT LOISIRS	32,00 "
FEMININES SENIORS à 8	9,00 "
FEMININES INTERDISTRICTS à 11	28,00 "
Foot U13 (par équipes)	36,00 "
Foot animation U11	34,00 "
Foot animation U8 U9 - (par club)	26,00 "
<u>COUPES ET CHALLENGES :</u>	
COUPE HAUTE-VIENNE	77,00 "
CHALLENGE DISTRICT M. PAILLER	54,00 "
CHALLENGE G.VAR	54,00 "
CHALLENGE DES RESERVES	54,00 "
COUPE U19	49,00 "
COUPE FOOTBALL LOISIRS	49,00 "
COUPES JEUNES U17-U15	36,00 "
COUPES CONSOLANTES U17-U15	GRATUIT
CHALLENGES U13	45,00 "
CHALLENGES U11	26,00 "
COUPE FEMININES à 8	10,00 "
COUPE DU LIMOUSIN FEMININES à 11	28,00 "
PRELEVEMENT FORFAIT CHV (par match - équipe recevante) à	52,00 "
PRELEVEMENT SUR RECETTES COUPES (voir règlementation des coupes)	

<u>Désignation</u>	Tarif 2018/2019
<u>DIVERS FRAIS ET COMMUNICATIONS :</u>	
SENIORS (par équipe)	30,00 "
FEMININES (par club)	29,00 "
FUTSAL FOOTBALL LOISIR (par club)	16,00 "
AUTRES (U19 à U13)	30,00 "
AUTRES (U11)	24,00 "
AUTRES (U8-U9)	19,00 "
AUTRES (U6-U7)	Gratuit
LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.	11,00 "
<u>FORFAITS SENIORS :</u>	
1er forfait	48,00 "
2ème forfait	75,00 "
3ème forfait	115,00 "
dans les trois dernières journées de championnat	121,00 "
après parution des calendriers	164,00 "
FORFAIT GENERAL APRES 1er FORFAIT	115,00 "
<u>FORFAITS FOOT A 11 Jeunes (U17 à U15)</u>	
1er forfait	22,00 "
2ème forfait	27,00 "
3ème forfait	33,00 "
dans les trois dernières journées de championnat	50,00 "
après parution des calendriers	52,00 "
FORFAIT GENERAL APRES 1er FORFAIT	35,00 "
<u>FORFAITS FOOT LOISIR et FUTSAL</u>	
1er forfait	26,00 "
2ème forfait	36,00 "
3ème forfait	48,00 "
après parution des calendriers	84,00 "
<u>FORFAITS U13 -FEMININES SENIORS</u>	
1er forfait	20,00 "
2ème forfait	22,00 "
3ème forfait	26,00 "
après parution des calendriers	43,00 "
dans les trois dernières journées de championnat	37,00 "
FORFAIT GENERAL APRES 1er FORFAIT	26,00 "

<u>Désignation</u>	Tarif 2018/2019
<u>FORFAITS U11</u>	
1er forfait	11,00 "
2ème forfait	14,00 "
3ème forfait	17,00 "
après parution des calendriers	35,00 "
FORFAIT GENERAL APRES 1er FORFAIT	27,00 "
<u>COUPES</u>	
FORFAIT COUPES SENIORS	50,00 "
A PARTIR DES 1/4 DE FINALE	94,00 "
POUR LA FINALE (CHALLENGES)	286,00 "
POUR LA FINALE COUPE HAUTE VIENNE	556,00 "
FORFAIT COUPES JEUNES - FEMININES ET FOOTBALL LOISIRS	37,00 "
FORFAIT FINALES COUPES JEUNES - FEMININES ET FOOTBALL LOISIRS	210,00 "
<u>DROITS ET AMENDES :</u>	
ENGAGEMENT HORS DELAI TOUTES CATEGORIES A 11 + FEMININES A 8	23,00 "
CHANGEMENT DE DATE OU HORAIRE APRES DELAI (7 jours non respectés)	14,00 "
RESULTAT NON SAISI (Internet par match)	7,00 "
<u>FRAIS DE DOSSIER DISCIPLINE - STATUTS ET REGLEMENTS :</u>	
(Voir tarif REGLEMENTS GENERAUX LIGUE NOUVELLE AQUITAINE et FFF ANNEXE 2)	
Fraude sur identité	113,00 "
Participation d'un joueur non licencié	72,00 "
Frais de dossier (toutes commissions)	36,00 "
<u>DIVERS</u>	
Absences à convocation du district non excusée par personne (frais de dossier) Discipline, instructeur, statuts et règlements, appel, formations (par personnes non excusée, non présente)	16,00 "
Rapport circonstancié ABSENT par club	16,00 "
Absence de réponse ou non excusé ou non présence du club à "la fête des débutants"	16,00 "
ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE (niveau du montant de son engagement le plus important)	
Courrier insuffisamment affranchi	8,00 "

<u>Désignation</u>	Tarif 2018/2019
<u>DIVERS</u>	
Feuille de match hors délai	21,00 "
Feuille de match non informatisée ou incomplète	19,00 "
Non réception après demande	38,00 "
Non transmission FMI (Feuille de match non informatisée)	10,00 "
Absence nom de l' arbitre	17,00 "
Non respect du minimum de licence	30,00 "
Cotisation arbitre district et arbitre indépendant (obligations clubs)	29,00 "
Ecusson arbitre	GRATUIT
Présence d'un licencié en état de suspension sur le banc de touche ou assurant la fonction d'arbitre assistant hors joueurs remplaçants (sauf 5ème division)	16,00 "
<u>DROITS ET FRAIS : APPLICATION DES FRAIS (LFNA)</u>	
Réserves - Réclamation - Evocation	32,00 "
Frais d'opposition à mutation (LFNA)	28,00 "
Appel Ligue	81,00 "
Appel District	81,00 "
Appel disciplinaire District (frais dossier)	103,00 "
<u>FRAIS DOSSIER / AMENDES</u>	
Instruction d'un dossier	32,00 "
Défaut de licence dirigeant	51,00 "
<u>DISCIPLINE :</u>	
1er avertissement	13,00 "
2ème avertissement	16,00 "
3ème avertissement	28,00 "
Expulsion	37,00 "
Expulsion au dessus de 2 matchs	41,00 "
<u>OBLIGATION EN MATIERE D'ARBITRAGE</u>	
<u>Sanction financière club de D1</u>	
1ère année d'infraction	122,00 "
Au-delà de la 1ère année : doublé voire triplé suivant situation des clubs	
<u>Sanction financière club de D2 en dessous (sauf D5)</u>	
1ère année d'infraction	52,00 "
2ème année d'infraction	104,00 "
3ème année d'infraction	156,00 "
4ème année d'infraction et plus (x40 x50)	
<u>COTISATIONS</u>	
Cotisation District adhésion membre comité directeur	24,00 "
Cotisation licence district élu et coopté non licencié dans un club	27,00 "
Cotisation arbitre honoraire	20,00 "

<u>Désignation</u>	Tarif 2018/2019
<p style="text-align: center;"><u>SANCTIONS FINANCIERES POUR FAITS GRAVES</u></p> <p>Le tarif des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.</p>	
<p><u>Art -13-2 Règlement disciplinaire FFF</u> Suspension pour Brutalité ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par un certificat médical sans incapacité temporaire de travail</p>	150,00 "
<p><u>Art 13-3 Règlement disciplinaire FFF</u> Suspension pour Brutalité ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours de 1000" à 5000"</p>	150,00 "
<p><u>Art 13-4 Règlement disciplinaire FFF</u> Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la sécurité Sociale) supérieure à 8 jours</p>	200,00 "